

Communiqué de presse

Jean Arondel, élu président de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne

Paris, le 5 mai 2015

Le conseil d'administration de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, composé des présidents de conseil d'orientation et de surveillance (COS) et des présidents de directoire des 17 Caisses d'Épargne, s'est réuni le 5 mai 2015. Il a porté à sa présidence Jean Arondel, président du COS de la Caisse d'Épargne Loire-Centre pour un mandat de six ans. Jean-Marc Carcélès, président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire est réélu vice-président.

Jean Arondel succède à Michel Sorbier, élu président en 2009 et qui ne se représentait pas. Au conseil d'administration qui l'a élu, Jean Arondel a déclaré : « *Je suis plus que jamais convaincu de la pertinence et de la puissance d'innovation dont nos valeurs coopératives et d'engagement sont porteuses. Cette conviction, je la sais partagée par tous. Au cours des 6 années à venir, la Fédération continuera de promouvoir notre différence au service des sociétaires, de leurs élus et, au-delà, des territoires* ».

Diplômé de l'Ecole d'Ingénieur en Electricité et Mécanique Industrielle (EEMI Paris, 1975), Jean Arondel a effectué toute sa carrière professionnelle dans l'industrie des cosmétiques et de la parfumerie. En 1993, il a été à l'origine, avec Jean-Paul Guerlain, de la création de la Cosmetic Valley, le groupement d'industries de la parfumerie et des cosmétiques, devenu en 2005 un pôle de compétitivité rassemblant 300 entreprises et pesant 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Depuis 1999, date de l'adoption du statut coopératif par les Caisses d'Épargne, Jean Arondel est administrateur et président de la société locale d'épargne de Chartres. Il a été élu président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Loire-Centre en 2008, réélu en 2009 puis en avril 2015 à l'unanimité. Il est également membre du bureau de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne depuis septembre 2014.

Jean-Marc Carcélès a été renouvelé à la vice-présidence de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne.

Diplômé de l'IAE, Jean-Marc Carcélès est entré à la Caisse d'Épargne de Toulon en 1977. Il a été directeur général adjoint et membre du directoire en charge du développement de la Caisse d'Épargne de Toulon (1987), directeur du développement commercial puis membre du directoire en charge du développement de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur. En 2002, il devient administrateur provisoire de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon avant d'accéder à la présidence du directoire en 2004. Depuis 2013, il est président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire.

Enfin, **Michel Sorbier** a été nommé président d'honneur de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne.

Ces élections, au sein de la Fédération nationale, sont l'aboutissement du renouvellement complet de la gouvernance coopérative du réseau des Caisses d'Épargne à l'échelle locale, régionale et nationale.

Dès janvier se sont tenues les assemblées générales électorales des 227 sociétés locales d'épargne (SLE). A cette occasion, les 5 millions de sociétaires ont été appelés à élire ou réélire les 3 353 administrateurs de SLE pour la nouvelle mandature « 2015-2021 ».

En avril, suite aux assemblées générales des 17 Caisses d'Épargne, les COS ont été renouvelés. 307 membres ont été élus pour une durée de 6 ans.

La proportion d'administrateurs nouvellement élus dans les SLE et les COS est d'un tiers.

Les nouveaux conseils d'orientation et de surveillance ont élu leurs présidents(es) :

Caisse d'Épargne Alsace,
Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes,
Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin
Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté
Caisse d'Épargne Côte d'Azur
Caisse d'Épargne Ile-de-France
Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon
Caisse d'Épargne Loire-Centre
Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche
Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne
Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées
Caisse d'Épargne Normandie
Caisse d'Épargne Nord France Europe
Caisse d'Épargne de Picardie
Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

Astrid Boos
Jean-Charles Boulanger
Christian Ducher
Philippe Seguin
Antoine-Sylvain Blanc
Françoise Lemalle
Philippe Sueur
Pierre Valentin
Jean Arondel
Catherine Amin-Garde
Francis Henry
Bernard Roux
Nicolas Plantrou
Philippe Lamblin
Yves Hubert
Bernard Niglio
Yves Toubanc

À propos de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) est l'organe de représentation et d'expression des 17 Caisses d'Épargne, banques coopératives régionales, de leurs 5 millions de sociétaires et de leurs 3 353 élus. Ses principales missions sont de coordonner et d'animer la relation entre les sociétaires et la Caisse d'Épargne, représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics, d'accompagner et de former les représentants élus des sociétaires, de définir, coordonner et promouvoir les actions de responsabilité sociale et environnementale des Caisses d'Épargne.

À propos des Caisses d'Épargne

Les 17 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives régionales, dont le capital est détenu à 100 % par les sociétaires via les SLE. Avec 25 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires.

Contacts presse :

Fédération nationale des Caisses d'Épargne

Pascal Briend

01 44 38 50 08

pascal.briend@fnce.caisse-epargne.fr

Florence Le Bourhis

01 44 38 50 06

florence.lebourhis@fnce.caisse-epargne.fr